

Numéro de l'acte	2021-39-FINFM	
Nature de l'acte	Délibération	
Matière de l'acte	7.1.2	

## **CONSEIL MUNICIPAL DU 13 AVRIL 2021**

**QUESTION N° 2021-39** 

POLE RESSOURCES : FINANCES – MARCHES PUBLICS

Compte Administratif Centre-Ville – Exercice 2020

**RAPPORTEUR:** 

Monsieur Joël DUQUENOY Conseiller Délégué aux finances

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, Vu le budget prévisionnel adopté le 29 juillet 2020, Vu le compte de gestion de l'exercice 2020 dressé par le Comptable public,

Monsieur le Maire présente les résultats du compte administratif de l'exercice 2020 qui peuvent se résumer de la manière suivante :

CENTRE-VILLE 2020	Fonctionnement	Investissement	Ensemble
Total dépenses	67 978,87 €	- €	67 978,87 €
Total recettes	60 000,37 €	- €	60 000,37 €
Résultat de l'exercice	- 7 978,50 €	- €	- 7 978,50 €
Résultat N-1	- 1,83€	- 318 231,49 €	- 318 233,32 €
Résultat cumulés	- 7 980,33 €	- 318 231,49 €	- 326 211,82 €

Le Conseil Municipal réuni sous la présidence de Monsieur Joël DUQUENOY, Conseiller Délégué aux Finances du Maire, délibérant sur le compte administratif de l'exercice 2020, dressé par Monsieur ROUSSEL, Maire, après s'être fait présenter le Budget Primitif 2020, après s'être fait présenter le compte de gestion dressé par le comptable, visé et certifié par l'ordonnateur comme étant conforme aux écritures de la comptabilité administrative. Monsieur Benoît ROUSSEL, Maire, ne prend pas part au vote.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, Et à l'unanimité, décide :

- de voter le compte administratif pour l'exercice 2020 du CENTRE VILLE, dont les écritures sont conformes au compte de gestion du Receveur municipal pour le même exercice.

Pour extrait conforme au registre des délibérations du Conseil Municipal,

Fait en l'Hôtel de Ville d'ARQUES Le 14 avril 2021

Benoît ROUSSEL, Maire de la ville d'Arques



## REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT DU PAS.DE.CALAIS ARRONDISSEMENT DE SAINT.OMER CANTON D'ARQUES

VILLE D'ARQUES

## REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DU 13 AVRIL 2021

## Affiché le 16 avril 2021

L'An Deux Mille Vingt et Un le Treize Avril à 18h30, le Conseil Municipal de la Ville d'Arques, régulièrement convoqué, s'est réuni, en séance ordinaire, dans la salle du Conseil Communautaire de la CAPSO, sous la présidence de Monsieur Benoît ROUSSEL, Maire, en suite de la convocation adressée à domicile le sept avril 2021 accompagnée de l'ordre du jour. La convocation et l'ordre du jour ont également fait l'objet d'un affichage à l'attention du public, au tableau d'affichage de la Mairie à la même date ainsi qu'à la CAPSO.

Effectif du Conseil Municipal : Mesdames et Messieurs : — Benoît ROUSSEL — Hélène FAYEULLE - Thierry MERCIER - Gaëlle ROSE - Jean-Pierre LAMIRAND - Christine COURBOT - Stéphane FINARD - Cécile CARON - Mickaël CANLER - Joël DUQUENOY - Catherine LAMOOT - Bernadette BAROUX - Corinne REANT - Dominique LARDEUR - Olivier JUSTIN -Manuella CAPELLE - Isabelle CLABAUX - Stéphanie BODDAERT - Johnny WALLART - Sébastien BERNARD - Sébastien DUCHATEAU - Ludovic LELEU - Chloé KOCLEGA - Caroline SAUDEMONT — Dominique GODART - Laurence DELAVAL - Jean-Marc BOURGEOIS — Corinne BOCQUILLON — Frédéric VANRECHEM

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 29 Nombre de présents ou représentés :

- 23 présents
- 1 absent non excusé
- 0 absents excusés sans pouvoir
- 5 absents excusés avec pouvoir
   Gaëlle ROSE ayant donné pouvoir à Christine COURBOT
   Bernadette BAROUX ayant donné pouvoir à Manuella CAPELLE
   Johnny WALLART ayant donné pouvoir à Thierry MERCIER
   Ludovic LELEU ayant donné pouvoir à Chloé KOCLEGA
   Caroline SAUDEMONT ayant donné pouvoir à Laurence DELAVAL

Madame Cécile CARON est nommée secrétaire de séance.